

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Présidentielle 2023 : Jean-Boniface Assélé laissé à quai

LE président du Centre des libéraux réformateurs (CLR) a vu sa requête en contestation de la décision du CGE connaître le même sort à la Cour constitutionnelle. Sa prétention à prendre part à la présidentielle à venir a été une nouvelle fois douchée par la haute juridiction.

A. M.
Libreville/Gabon

AYANT vu sa candidature à l'élection présidentielle du 26 août prochain rejetée par le Centre gabonais des élections (CGE) au motif que le parti qui le porte est membre de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE), alors que la loi l'en interdit, le président du Centre des libéraux réformateurs (CLR), Jean-Boniface Assélé n'entendait pas rester sans réaction.

Pour ce faire, il a introduit un recours auprès de la Cour constitutionnelle en vue de l'annulation de la décision du CGE. Sauf que



Jean-Boniface Assélé, lors de sa déclaration de candidature à l'élection présidentielle à laquelle il ne prendra finalement pas part.

sa saisine n'a guère prospéré à la haute juridiction. Celle-ci a donné raison au CGE en rejetant purement et simplement la requête du général à la retraite. Pour la Cour constitutionnelle, un regroupement de partis politiques est assimilé à un parti politique. Ce que réfute, arguments à l'appui, le président du CLR. Convaincu d'être dans son bon

droit, il conteste, une fois de plus, la décision de la Cour qu'il voit comme ayant des relents politique plutôt que juridiques. Sachant que celle-ci n'est susceptible d'aucun recours, il en a néanmoins pris acte tout en appelant ses partisans à garder le calme. En plus de les rassurer qu'il ira jusqu'au bout. En quoi faisant ? Là demeure toute l'énigme.

Législatives et locales/PDG/Bitam : les candidats officiellement présentés

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

L'hôtel Hibiscus de Louis, à Libreville, a servi de cadre dernièrement, à la cérémonie de présentation officielle des candidats du Parti démocratique gabonais (PDG) dans la commune de Bitam (Woleu-Ntem). Notamment la tête de liste aux élections locales, et le candidat au scrutin législatif. Le ministre d'État René Ndemezo'Obiang, après avoir déclaré à l'assistance venue nombreuse à cette rencontre, qu'il a été choisi par le parti pour conduire la liste PDG aux élections locales du 26 août prochain, a également présenté au public, celui qui défendra les couleurs du PDG aux élections législatives dans la commune de Bitam : Jean-Yves Edou Ndong. Tout en demandant à tous les Bitamois de soutenir ce dernier et de l'élire comme le nouveau député de Bitam.

" Nous savons que beaucoup d'autres camarades à Bitam ont souhaité, à travers des candida-

tures, être retenus pour porter les couleurs de notre parti aux élections législatives. Mais le parti, le Distingué camarade président, Ali Bongo Ondimba, a jugé utile que ça soit Jean-Yves Edou Ndong qui porte les couleurs du PDG à ses élections ", a dit le ministre d'État Ndemezo'Obiang. Et d'ajouter : " En tant que militants disciplinés, nous nous devons donc de le soutenir et de l'accompagner jusqu'à la victoire finale."

Non sans préciser : " Nous avons trois élections : la présidentielle, les législatives et les locales. Notre devoir est de faire gagner Ali Bongo Ondimba à Bitam. Faire gagner Ali Bongo, c'est également voter pour les listes PDG aux locales et législatives (commune et département)."

Pour sa part, Jean-Yves Edou Ndong a profité de l'occasion pour se présenter à ceux qui ne le connaissaient pas encore. Tout comme il a présenté à l'assistance les actions qu'il a déjà menées au profit de Bitam. Avant de décliner son ambition pour cette ville.



René Ndemezo'Obiang (d) et Jean-Yves Edou Ndong, lors de la cérémonie.

Conférence-débat : "Vivre-ensemble à l'aune des périodes pré-électorale, électorale et post-électorale"

ENA
Libreville/Gabon

AL'INITIATIVE de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), une conférence-débat s'est tenue récemment à Libreville sous le thème très à propos du "Vivre-ensemble à l'aune des périodes préélectorale, électorale et post-électorale".

Au moment où le Gabon va vivre un événement politique aussi inédit avec la tenue de trois scrutins (présidentielle, législatives et locales) au même moment, il s'agissait pour le conférencier, Dr David Ikoghon-Mensah, enseignant à l'Université Omar Bongo (UOB), de prémunir les communautés des sentiments contraires à l'harmonie, à la sauvegarde des intérêts nationaux et individuels. Le président de la CNDH, Me Bertrand Homa-Moussavou, dans son mot introductif, ne s'est-il pas demandé "pourquoi en Afrique et au Gabon en particulier, la période d'élections charrie-t-elle un climat acrimonieux, d'incivisme ? Pourquoi devient-elle des moments de crises,



Les panélistes avec à l'extrême gauche le conférencier, Dr David Ikoghon-Mensah.

de tourments, de violences ? " Pourtant, devait-il expliquer, "la période électorale doit être regardée comme un moment révélateur des avancées démocratiques et de construction de l'harmonie."

Dans son développement, Dr David Ikoghon-Mensah a placé son exposé sous plusieurs prismes dont celui du "droit pénal des élections" (pour sanctionner les délits relatifs à l'exercice du droit civique), du "contentieux électoral" au sein duquel se trouve la justice électorale (pour redresser, réprimer, réparer et apaiser les victimes). Mais pour revenir chaque fois, comme un leitmo-

tiv, à la question : " D'où vient que l'élection soit devenue une opération à très hauts risques ? ", alors qu'elle doit jouer son rôle de régulation des ambitions politiques des uns et des autres. Pourtant le législateur a prévu des dispositions pour encadrer le déroulement des scrutins de l'amont à l'aval pour qu'il n'y ait pas de "déchirure du corps social". Il est impératif de résorber les travers (fraude, enrichissement illicite, débordements, tensions, etc.) qui altèrent leur bon déroulement. Encore que pour lui, "le vivre-ensemble est une autre dénomination de l'ordre public" dont la sauvegarde incombe à l'État.

Photo: Jocelyn Abila

Photo: AEN

Photo: DR